

TOUS ENSEMBLE LE 13 JUIN

La FSU appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique à tout faire pour assurer la réussite de la journée d'action du 13 juin en participant massivement aux manifestations unitaires dans toute la France rassemblant salariés du privé et du public, retraités, jeunes.. : il s'agit de mettre patronat et gouvernement devant leurs responsabilités en exigeant des réponses urgentes sur un certain nombre de points prioritaires, depuis l'augmentation du SMIC et des minima sociaux à un plan pour l'emploi des jeunes en passant par l'abandon des suppressions de postes dans la fonction publique ou celui de la défiscalisation des HS et du bouclier fiscal.

Mais à un moment où le gouvernement entend faire passer en force le projet de loi mobilité dans la Fonction Publique en profitant de l'été (passage en commission prévu le 17 juin), où il affirme sa volonté d'aller plus loin dans les suppressions de postes avec l'objectif de 38000 emplois supprimés, où la RGPP poursuit la casse des services publics, où vont s'ouvrir des négociations salariales mais où la seule perspective semble être des mesures d'intéressement collectif, où il maintient l'essentiel d'un projet de réforme qui remet en cause la formation professionnelle des enseignants, ce doit être une occasion d'agir contre les projets gouvernementaux et pour nos revendications.

La FSU affirme sa détermination à tout faire dans la Fonction Publique pour que l'intersyndicale s'oppose efficacement aux suppressions massives de postes et à la loi mobilité.

Au niveau de l'unitaire interprofessionnelle, elle proposera de construire les mobilisations permettant d'obtenir satisfaction.

Texte adopté par le BDFN du 8 juin 2009 (pour 26 contre 4 abs 1)

13 JUIN : PARTICIPEZ AUX MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES A PARIS ET EN REGIONS

Besançon : 10 h 30, place Pasteur
Bordeaux : 10 h, allées de Tourny
Caen : 14 h 30, place Foch
Clermont Ferrand : 14 h 30, place du 1er mai
Dijon : 10 h, place de la Libération
Grenoble : 14 h, cours Jean Jaurès
Lille : 14 h 30, porte de Paris
Limoges : 10 h, place de la République
Lyon : 10 h 30, place d'Arsonval à la place Bellecour
Marseille : 14 h 30, Vieux Port

Montpellier : 14 h, Peyrou
Nancy : 10 h 30, Place Stanislas
Nantes : 15h, Chu
Paris : 14 h, de place de la Bastille à Montparnasse
Reims : 10 h, maison des syndicats, 15, bd de la paix
Rennes : 10 h 30, place de la gare
Rouen : 14 h 30, place de la Cathédrale
Strasbourg : 14 h 30, bourse du travail
Toulouse : 10 h, rue d'Arcole
Tours : 15 h, place de la Liberté

Dernière minute : explosion de la commission Marois-Filâtre !

Le bureau de la CPU, ainsi que Daniel Filâtre, ont annoncé par communiqué de presse du 10 juin 2009 la suspension de leur participation à la commission dite Marois-Filâtre, suite au refus du ministère de l'éducation nationale de « revenir sur les dispositions permanentes des décrets relatifs au recrutement des enseignants ». Le SNESUP, avec SLU, s'était adressé depuis hier aux membres de la commission Marois-Filâtre pour leur demander de suspendre leurs travaux tant que le gouvernement n'aurait pas retiré les projets de décrets.

Le SNESUP, qui a décidé de suspendre sa participation aux groupes de travail et à la commission Marois-Filâtre depuis le bureau national du 2 juin, demande au gouvernement de retirer les projets de décrets concernant la formation et le recrutement des enseignants soumis au CSFPE du 12 juin et d'ouvrir de réelles négociations pour une tout autre réforme. Le SNESUP considère que le processus de discussions en cours est désormais caduc et qu'il faut créer une commission thématique permanente issue du CNESER et du CSE dotée du temps et des moyens lui permettant de mener tous les débats nécessaires avec l'ensemble des acteurs concernés par la formation des enseignants : institutions, organisations syndicales, sociétés savantes...

Le SNESUP appelle les universitaires à exprimer leur refus de voir cette réforme appliquée et de voir 34.000 emplois supprimés dans la fonction publique, ce qui priverait de nombreux jeunes d'accès à un emploi statutaire, notamment d'enseignant.